

# Assemblée générale du jeudi 15 octobre 2015

L'assemblée générale débute à 20h30 via notre solution de webconférence.

Présents : Michel Breisacher (MB), Loïc Lebreton (LL), Hervé Lebreton (HL), Vincent Martin (VM), Nicole Tagand (NT)

## 1 Désignation d'un rapporteur

VM est désigné rapporteur de l'assemblée générale.

## 2 Désignation de membres actifs

3 membres de l'association souhaitent devenir membres actifs conformément aux statuts de l'association : Nicole Tagand, Ludovic Dusserre-Telmon, Michel Breisacher.

*VOTE : Demandes acceptées à l'unanimité.*

## 3 Rapport moral

Point sur les actions en cours de l'association.

### 3.1 Action 2 : Réserves parlementaire et ministérielle

Rq : référé de la cour des comptes

Demande de mise en exécution du jugement rendu contre le ministère des Finances

Nous restons en attente de l'application du jugement suite à l'audience du 7 janvier 2015 au TA de Paris. Possibilité de l'application de pénalités, car le délai de 6 mois a été dépassé.

### 3.2 Action 3 : Exemplarité et probité des parlementaires

Recherche effectuées auprès des SPF (publicité foncière)

Passages à la télévision, dépêche AFP, internet, radio, journaux...

Rapport n°1 de l'Asso (remerciements à Ludovic et Lewis Trondheim)

Lettre à la présidence de l'Assemblée nationale

Le président de l'AN a précisé à certains journalistes que les emprunts immobiliers étaient maintenant quasi terminés.

Le dessin de Lewis Trondheim a été bien accueilli.

Courrier envoyé à la HATVP pour signaler la situation de Gilles Bourdeleix (député maire

de Cholet) concernant certaines omissions dans sa déclaration d'intérêt (notamment la SCI propriétaire de sa permanence parlementaire). L'information est-elle présente sur sa déclaration de patrimoine ? Questionnement sur l'aspect pénal de la problématique des permanences parlementaires.

MB pense qu'il faudrait rédiger une version « résumée » du rapport plus accessible avec l'ensemble des points clefs.

### **3.3 Action 4 : Comptes et budgets des collectivités locales**

Travaux préliminaires en cours suite à la webconférence du 17 août.

### **3.4 La place de l'Association dans la société**

MB est désigné porte-parole de l'association à l'unanimité en complément de HL.

HL a répondu à quelques demandes d'interview d'étudiants en science politique ou philosophie.

### **3.5 HATVP**

- Agrément obtenu
- Signalement de l'exemple 3 du rapport
- Précisions sur le rôle de l'Association

### **3.6 Prix de la démocratie**

L'AP1DD est finaliste du prix de la démocratie avec 5 autres associations. Le prix sera remis au Conseil Constitutionnel le 5 novembre. HL sera présent accompagné de LL.

### **3.7 Le fonctionnement de l'Association**

- Nouveau Logo déployé
- 425 adhérents
- Statistiques de nos différents média de communication
  - env. 1100 abonnés à la newsletter
  - env. 2600 fans sur facebook
  - env. 250 followers sur twitter
  - pour le site (en comparaison avec la dernière AG) : 29000 sessions, 23000 utilisateurs, 90000 pages, 2:31 , 49% de taux de rebond
- abonnement à un serveur privé VPS pour la mise en place de BigBlueButton pour les conférences virtuelles.
- livre de banque consultable sur notre site

- mise en place d'e-relevés sur la banque postale consultables par le Président et le trésorier.

## 4 Rapport financier

### 4.1 Bilan entre AG

#### Produits

#### **TOTAL 10 622,15**

- Dons – 8652,15 €
- Adhésions 1970,00 € (nous sommes passés de 87 à 425 membres)

#### Charges

#### **TOTAL -4 845,95€**

- Demandes (service de publicité foncière) : SPF – 4051,00 €
- Remboursement déplacement : -198,26 €
- Affranchissement : -174,53 €
- Hébergement internet : -141,48 €
- Reprographie : 84,40 €
- Boîte postale : 82,80 €
- Portable Asso : 72,10 €
- Frais de tenue de compte : -41,38 €

En fonction des résultats 2914, le solde disponible au 30 septembre 2015 est de 8292,44 €.

*VOTE : Bilan financier adopté à l'unanimité.*

### 4.2 Montant de la cotisation 2016

Le montant reste à 5€ (*adopté à l'unanimité*).

- Pérennisation de l'abonnement VPS chez OVH.

*VOTE : Adopté à l'unanimité*

- Achat d'un tampon pour faciliter l'encaissement des chèques.

*VOTE : Adopté à l'unanimité*

- Demande de carte de paiement pour le président de l'association afin de ne pas

avoir à avancer les frais de déplacements.

*VOTE : Adopté à l'unanimité*

- Quelle sera la modalité de prise en charge des déplacements (Règlement intérieur) ? Un vote de principe est proposé pour que la procédure soit ajoutée dans le règlement intérieur (demande, validation, etc.).

*VOTE : Décision adoptée à l'unanimité*

- Nouveau dépôt d'un dossier plus étayé sur la réduction d'impôts relative aux dons perçus. (MB va se renseigner dans le service spécialisé à Paris) *VOTE : Adopté à l'unanimité*
- Quel montant pouvons-nous engager pour obtenir une consultation juridique et/ou payer un avocat au sujet de l'action sur l'IRFM ?

*Il est décidé que l'assemblée générale ne donne pas mandat à ce stade pour engager des frais pour saisir un avocat. Cette décision donnera lieu à une réunion spécifique si besoin au cours de laquelle la décision sera soumise au vote.*

## **5 Rapport d'orientation**

### **5.1 Les actions de l'Asso**

- Poursuite de l'action en justice sur le contentieux avec le ministère des Finances.

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

- Publication des informations détenues par l'association concernant les permanences parlementaires (liste fédérations politiques, permanences avec piscine, mairie utilisée par les parlementaires, signalement CNCCFP, propriétaires des permanences, etc.)

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

- Mise en place de l'action "comptes et budgets" (support, répartition des recherches locales, remontée des informations...)

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

- Comment organisons-nous la prise de décision pour les signalements auprès de la HATVP (groupe de lecture, filtre, confidentialité, etc.) ? Un vote de principe est proposée pour qu'une procédure soit préparée et ajoutée à notre règlement intérieur pour définir les modalités de transmission.

*VOTE : Décision adoptée à l'unanimité*

- La question de l'incidence de notre action sur les temps de campagne électorale est soulevée. Après discussion, il est proposé de ne tenir compte d'aucune manière des temps de campagne puisque notre action est avant tout citoyenne et que les nombreuses campagnes électorales risqueraient d'empêcher d'agir de façon continue

*VOTE : Décision adoptée à l'unanimité*

- Transmission du rapport adressé dernièrement à l'Asso

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

## **5.2 L'organisation de l'Asso**

### **5.2.1 Adhésions**

#### **5.2.1.1 Automatisation des adhésions**

Idée de l'utilisation d'un logiciel pour la gestion des adhésions (Dolibarr) à mettre en place avant le mois de janvier par VM, ainsi que l'utilisation de MailChimp.

#### **5.2.1.2 Cartes de membres**

Délivrance d'une d'une carte d'adhésion à évaluer en fonction des possibilités du logiciel Dolibarr afin de minimiser. En cas de difficulté d'automatisation des cartes de membres, il est proposé de modifier le règlement intérieur en vue de supprimer l'obligation de délivrance.

*VOTE : Décision adoptée à l'unanimité*

#### **5.2.1.3 Site internet**

- Un vote de principe est proposé pour former des groupes de travail sur la modifications des Rubriques du site de l'Association : "qui sommes-nous" (Conseil d'administration, carte géographique des membres...), "nos droits" (Cada, etc.) et "adhérer" (N° téléphone, etc.), "l'Actu politique" en "les actions de l'Asso" (mise en ligne de toutes les informations), création d'une Rubrique HATVP (explication, signalement...)

*VOTE : Décision prise à l'unanimité*

#### **5.2.1.4 Espace collaboratif**

Projet de mise en place d'un espace privé collaboratif pour faciliter le partage d'information.

#### **5.2.1.5 Adresse de courriel**

Création d'adresse techniques, comme pour twitter (HelloAsso, Facebook, nouvelles adhésions, etc.)

### 5.3 Statuts

- Un vote de principe est proposé pour supprimer le statut de membre fondateur.

*VOTE : Décision adoptée à 4 voix pour et 1 voix contre.*

- Un vote de principe est proposé pour modifier les statuts afin de préciser le transfert des actifs et des liquidités à une autre association poursuivant des buts similaires en cas de dissolution de l'association

*VOTE : Décision adoptée à l'unanimité.*

## 6 Renouvellement des membres du bureau

Président :

Candidat : HL

*VOTE : Adopté à l'unanimité*

Trésorier :

Candidat : VM (trésorier) et LL (trésorier adjoint)

*VOTE : Adopté à l'unanimité*

Secrétaire :

Candidat : NT (secrétaire) et MB (secrétaire-adjoint)

*VOTE : Adopté à l'unanimité*